

François Gaudin (dir.), *Alain Rey. Lumières sur la langue*, Honoré Champion éditeur, coll. « Lexica. Mots et Dictionnaires », N° 43, Paris, 2023, 282 p.

Le volume dirigé par François Gaudin réunit une quinzaine de contributions d'anciens amis, collaborateurs ou simplement admirateurs de celui qui fut Alain Rey (1928-2020). Chacune de ses quatre parties explore un volet de la personnalité et de l'activité de ce lexicographe infatigable, de ce linguiste aussi érudit que subtil, de cet analyste de la culture française et universelle, dont l'œuvre, désormais achevée, offre aux chercheurs non seulement des modèles, mais aussi un vaste champ de réflexion.

L'ensemble est encadré par deux textes de François Gaudin, dont les titres laissent entendre que le lecteur est convié et aura pris part à un festin : la « Mise en bouche » (pp. 7-10) en esquisse le menu, tout en remerciant celles et ceux qui ont participé à l'ouvrage. La « Promenade digestive » (pp. 261-271) qui clôt le volume brosse le portrait d'Alain Rey à travers les souvenirs des rencontres qu'il eut avec l'auteur à partir de 2007, lorsque démarra l'organisation du Colloque international « Alain Rey ou Le malin génie de la langue française », tenu début juin 2009 à Rouen dans le cadre d'une « Semaine du mot ». Les anecdotes ne manquent pas, qu'il s'agisse de bons moments, d'échanges fructueux – on apprend, par exemple, quel fut le point de départ d'ouvrages comme *L'Esprit des mots* (2009) ou *La Langue sous le joug* (2011) –, de collaborations ponctuelles ou de durée ; ou de déboires dus à un confrère à l'orgueil démesuré, à un chef abusif ou à la malveillance des prochains. François Gaudin est discret et n'entre guère dans le détail de ce qui l'a de toute évidence choqué, voire blessé.

« L'artisan des mots », première partie du volume, s'ouvre sur un texte d'Alain Rey lui-même, « Le *Petit Robert* et moi » (pp. 13-23), issu d'une conférence qu'il donna en 2017 à l'occasion du cinquantième du *Petit Robert*. L'auteur y retrace l'histoire de ce que fut cette continuation de la première édition du *Grand Robert*, achevée en 1964. Il dévoile les dessous de cette fabuleuse entreprise qui dota la culture française d'un de ses instruments les plus précieux. Il insiste sur la façon dont le trio auquel Paul Robert avait confié cette mission avait remplacé le travail *normatif* par un effort d'*observation* de la langue, en poursuivant « l'idée directrice des grands lexicographes des XVIII^e et XIX^e siècle » (p. 14). Il rappelle comment fut reprise l'idée d'un dictionnaire *analogique* sur le modèle, imparfait (v. aussi p. 266), du *Dictionnaire analogique* de Prudence Boissière (1862), comment les rédacteurs veillèrent à ce qu'il y ait équilibre entre la langue observée et

la langue qui décrit celle-ci, sans quoi un dictionnaire « ne fonctionne pas » (p. 21). Il souligne (p. 22) que les auteurs du *Petit Robert* ont eu le courage de « filtrer » les propositions de réforme de l'orthographe qui leur semblaient déraisonnables. Alain Rey résume sa théorie du dictionnaire en attirant l'attention sur le fait qu'un dictionnaire n'offre pas une image stable de la langue, mais un instantané qui rend compte de la dynamique d'usages souvent en conflit. « *Le Petit Robert et moi* », texte qui ouvre plus d'une fenêtre sur un savoir-faire dont le succès financier ne fait pas de doute, pourrait rendre d'immenses services aux lexicographes roumains, s'ils se donnaient la peine d'en prendre note.

Dans « Alain Rey artisan du sentiment morphologique » (pp. 25-39), Gilles Siouffi se penche sur le rôle de la lexicographie dans le façonnage de ce sentiment. Dommage que l'article présente de nombreuses coquilles, des citations tronquées qui deviennent incompréhensibles (p. 36), au moins une anacoluthie (p. 37, avant-dernier paragraphe) et d'autres bizarreries (dont l'emploi, p. 27, de l'adverbe « éventuellement » avec le sens de l'adverbe anglais *eventually*).

Danielle Candell offre, dans « Alain Rey et le *Trésor de la langue française*. Une formation exceptionnelle à la lexicographie » (pp. 41-60), une véritable sténographie des rencontres individuelles et des réunions de travail en groupe qu'elle a eues avec Alain Rey entre 1975 et 1977, période pendant laquelle ce dernier collabora, sur l'invitation du CNRS, au TLF. Cet article est, pour tous ceux et celles qu'intéresse la méthodologie derrière les dictionnaires monumentaux, une mine d'or. On apprend, par exemple, la vitesse de travail (« 25 articles par mois, soit 4 à 5 pages de dictionnaire, environ 10 pages dactylographiées », p. 43), le rythme des réunions (deux fois par semaine), les « conseils et consignes d'Alain Rey » (p. 44), les étapes et les priorités de la rédaction, la façon dont furent élaborées les définitions, exploités les exemples, nuancé le métalangage, structurés les articles, etc., avec, en prime, le fac-similé des articles « consanguin » et « consanguinité » rédigés et commentés à la main par Alain Rey (p. 52) ! (Deux bémols là-dessus : d'abord, le redoublement d'un paragraphe, p. 47 ; ensuite, le fait que le fac-similé permet de voir que ce qui avait été lu (p. 48) « faculté de lecture » est, en fait « facilité de lecture » – v. aussi p. 90.) La dernière partie de l'article (sections V et VI) fait état des réactions à propos du rôle d'Alain Rey au sein de l'équipe du TLF et des réactions d'Alain Rey lui-même. Mais, pour ces dernières, il vaut mieux ouvrir le *Dictionnaire amoureux des dictionnaires* (Plon, 2011). Encore une fois, si les lexicographes de chez nous le savaient... !

Christine Jacquet-Pfau signe l'article intitulé « Les idées derrière les mots : le *Dictionnaire culturel en langue française* d'Alain Rey » (pp. 61-77). En cinq sections (le n° 4 est attribué deux fois...) encadrées par une Introduction et une Conclusion, cette présentation

très méthodique du DCLF en explique le titre, essaie d'en fixer la place parmi d'autres dictionnaires, retrace l'histoire du projet, introduit au plan général de l'ouvrage et détaille la structure des « encadrés » qui, depuis 2012, ont eu droit à une publication distincte, sous forme numérique (*Les Mots-Clés de la culture. Les 1200 idées et notions du Dictionnaire Culturel en langue française*). C'est un premier pas vers l'adaptation au numérique de ce dictionnaire, adaptation dont l'autrice déplore l'absence au nom de la mise au jour que seuls les outils numériques peuvent offrir à leurs utilisateurs.

L'entretien de Laurie Fabry, ancienne directrice de la communication du Robert, avec Antoine Perraud (« Dans l'ombre d'un lexicographe médiatique », pp. 80-83) annonce, par son thème, la deuxième partie du volume. C'est une évocation du lancement, en 1980, de la première édition du *Dictionnaire du français non conventionnel* (*Non con*, pour les intimes), fruit de la collaboration d'Alain Rey avec Jacques Cellard. Laurie Fabry retrace les étapes de la célébrité d'Alain Rey, dont elle place le début en 1992, avec la publication du *Robert historique*, et qui s'est amplifiée grâce à l'émission matinale de France Inter où, de 1993 à 2006, le linguiste donnait son « Mot de la fin ».

Trois articles qui se partagent le même thème – l'exploration linguistique des argots – sont réunis sous le titre « Les mots en marge ». Dans le premier (« Un dictionnaire pas très catholique », pp. 87-96), Françoise Guerard décrit les principes sur lesquels les deux auteurs du *Non con* ont fondé leur ouvrage : constituer un corpus de textes écrits (plus de trois cents titres) et l'explorer, supposer et proposer des étymologies et des datations (ah ! l'importance des datations, que nos lexicographes viennent tout juste de découvrir !).

Louis-Jean Calvet (« D'un *Non Con* à l'autre », pp. 97-106) compare les deux éditions du *Français non conventionnel* (1980 et 1991) et met en évidence la dynamique des changements de sens qui s'opèrent lorsqu'un mot passe du vocabulaire conventionnel au vocabulaire non conventionnel ou vice-versa. La contribution de L.-J. Calvet vient corriger certaines imprécisions et combler certaines lacunes du *Non con*, en signalant, par exemple, la sous-évaluation du verlan. Aussi propose-t-il que l'enquête linguistique s'étende aujourd'hui ou demain à d'autres corpus, oraux, plus susceptibles d'alimenter un nouveau *Non con* (radio, télévision, chansons, etc.).

Enfin, Hugues Galli publie dans cette section une recherche consacrée aux mots argotiques désignant l'argent (« Cinquante nuances de grisbi », pp. 107-136). Les cinquante mots retenus sont repérés (ou non) dans le *Grand Robert*, le *Grand Larousse de la langue française* et le *Trésor de la langue française* respectivement (annexe 1), ensuite l'auteur examine leurs étymologies telles qu'elles sont données dans cinq sources : en 1965, dans le *Dictionnaire historique des argots français* de Gaston Esnault ; en 1980, dans la première édition du *Non*

con ; en 2010, dans le *Dictionnaire de l'argot et du français populaire* de J.-P. Colin, J.-P. Mével et Ch. Leclère ; en 2003, dans *le Dico de l'argot* d'Albert Doillon ; et dans le *Grand Robert* (annexe 2).

La troisième partie du livre, « Le théoricien de la terminologie », réunit quatre textes. À partir d'exposés présentés par Alain Rey au Québec entre 1974 et 1985, et en 1994, Hélène Cajolet-Laganière passe en revue les contributions de celui-ci dans le domaine de la terminologie et de la terminographie tout en remémorant ses rapports avec le français québécois (« Alain Rey, aux premières loges de l'aménagement de la langue au Québec », pp. 138-150). Après avoir fait l'historique des institutions linguistiques québécoises, l'autrice met en évidence, textes à l'appui, les points forts de la réflexion linguistique d'Alain Rey sur les fonctions de la terminologie (pp. 141-142), ainsi que sur la norme, la variation linguistique et la lexicographie (pp. 143-145). La dernière partie de l'article évoque l'élaboration en 1992 du *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* et les efforts d'Alain Rey pour le défendre contre ses détracteurs. (À ce propos, je me permettrais de recommander, en complément de cet article, celui de Esther Poisson, « Le Dictionnaire québécois d'aujourd'hui : un jalon important dans l'évolution de la lexicographie au Québec », *Les dictionnaires de la langue française au Québec*, édité par Monique C. Cormier et Jean-Claude Boulanger, Presses de l'Université de Montréal, 2008, <https://doi.org/10.4000/books.pum.9948>).

Dans une belle étude, systématique et exhaustive (« La terminologie selon Alain Rey, une discipline à facettes », pp. 151-168), John Humbley se propose de rendre hommage au travail de pionnier qu'Alain Rey a entrepris en tant que terminologue. L'image proposée est celle d'un octaèdre dont les faces correspondraient à autant de « contextes », depuis la philosophie (Alain Rey avait été préoccupé par la distinction entre *concept* et *notion*, et par la question de la forme des relations logiques sur lesquelles s'appuie la définition d'une notion), en passant par la linguistique (là encore, la réflexion d'Alain Rey sur la terminologie était faite « moins par rapport à une réflexion sur la langue que dans une perspective d'histoire des idées » [p. 154]), par la lexicographie (naturellement !), par l'encyclopédisme, la terminographie, l'aménagement linguistique, la néologie, enfin la diachronie. Les pages consacrées aux rapports entre terminologie et néologie (160-162) mettent en évidence les apports originaux d'Alain Rey, notamment l'invention de l'*orthonymie*, notion sur laquelle réfléchit par la suite François Gaudin, dans son article « L'orthonymie, un concept à facettes ? » (pp. 169-175).

J'ai pris grand plaisir à lire ses remarques (p. 173) sur le « sentiment d'orthonymie », à l'heure du « politiquement correct » (anglicisme qui, ajouterais-je, passé dans les langues romanes, trompe par un déplacement d'accent de la sphère *sociale* ou *civile* à la sphère

politique). François Gaudin souligne l'*effacement* ou l'*évitement du réel* qui motive ce phénomène. Et je ne peux m'empêcher de rappeler à ce propos trois dates : 28 octobre 2022, décès d'Alain Rey ; octobre 2021 : le *Petit Robert*, dans sa version numérique, intègre le pronom « *iel* » ; 2023 : « *iel* » fait son entrée dans l'édition papier du dictionnaire. Les choses vont parfois très vite. *Chi va piano va sano*, disent les Italiens...

Dernier volet de cette section, l'article de Loïc Depecker « Terminologie : de la logique avant toute chose. L'exemple du terme de *catastrophe naturelle* dans le domaine des assurances » (pp. 177-195) pourrait constituer la matière d'un cours universitaire, rédigé selon les règles de l'art et du métier. L'auteur y traite la problématique du couple *extension/compréhension*, « enjeu majeur de la terminologie scientifique et technique » (p. 177) ; il remonte à la *Logique de Port-Royal*, définit avec précision les termes avec lesquels il opère (p. 178), en décrit le « jeu » (p. 180) et, petit à petit et méthodiquement, en vient à analyser le terme « catastrophe naturelle » dans sa compréhension (p. 185) et dans son extension (p. 187), démontrant la continuité entre la *Logique* de 1662 et la démarche terminologique contemporaine, telle qu'élaborée et mise en œuvre par l'Association française de normalisation (ou AFNOR) et l'Organisation internationale de normalisation (plus connue chez nous sous l'acronyme ISO).

La quatrième partie du livre est consacrée à « L'essayiste engagé » que fut Alain Rey. Bruno Paoli, dans « L'avant-dernier voyage d'Alain Rey » (pp. 199-208), emboîte le pas à l'auteur du *Voyage des mots* (2013) et « [prolonge] le voyage, en y ajoutant [...] quelques anecdotes et pensées choisies ». Les mots qu'il retient sont *café*, *pastèque* et le couple *douane/divan*, mais, d'entrée de jeu (c'est bien le cas de le dire !) les lecteurs sont invités à dépister les 160 mots d'origine arabe ou persane que contient le texte de l'article. Tout cela est bel et bon jusqu'au moment où (pp. 206 et 207) B. Paoli propose, en guise d'échantillon du parler propre aux jeunes habitants des cités, un échange entre « Farid et Momo » ; car, bien que je ne sois pas tombé de la dernière pluie, j'avoue que la vulgarité de l'exemple (que je soupçonne d'ailleurs d'avoir été forgé) m'a déplu. Est-ce vraiment *de ça* et *comme ça* que se parlent entre eux les jeunes ?

Avec « Alain Rey : le camp des mots » (pp. 209-228), Alexandra Cuniță nous entraîne, presque imperceptiblement, dans une méditation sur le mal issu de la violence interhumaine et sur la façon dont la langue essaie, à coups d'euphémismes, de le cacher. L'autrice part du *Dictionnaire culturel en langue française*, présente la structure binaire des « mots-clés de la culture » (v. plus haut), qui font l'objet d'articles doubles, lexicographiques et culturels, et, donnant l'exemple du mot *bourreau*, nous plonge dans une réflexion sur des mots appartenant au même champ lexical – *torture* et *camp*. On nous rappelle (p. 216) qu'Alain Rey fut aussi l'auteur de deux volumes « marqués au coin de

[son] humanisme » : *La langue sous le joug* (2011) – qui fait écho au livre *LTI – Lingua Tertii Imperii* de Victor Klemperer (1947) – et *Parler des camps au XXI^e siècle. Les étapes de la migration* (2015). Alexandra Cuniță s'intéresse notamment à la « biographie » du mot *camp*, en raison des évolutions sémantiques que ce mot a connues, depuis son usage militaire (plus tard, familier) et jusqu'à ses « spécialisations » au XX^e siècle (*camp de concentration, d'extermination, de travail, de redressement, de réfugiés*, etc.), tout en évoquant les horreurs vécues et décrites par les survivants de l'univers concentrationnaire. Qu'on me permette d'ajouter, à ce propos, une petite anecdote personnelle : en 1984 j'ai déniché chez un antiquaire et je me suis acheté une édition du *Larousse du XX^e siècle* – la dernière, je crois, d'avant la Seconde Guerre mondiale et remontant sans doute à 1936. J'eus la surprise de tomber, à l'article « Allemagne », sur cette phrase : « Les S.S., police spéciale au régime, sont divisés en trois groupes ; [...] le troisième, sections de vigilance, est chargé de la surveillance des camps de concentration » (tome I^{er}, pp. 150-151). Tout n'était donc pas si secret que ça. Mais, s'il faut absolument que ces réalités (et bien d'autres) disparaissent à tout jamais, faudrait-il que les mots qui les désignent disparaissent aussi ? L'homme serait-il incapable de s'améliorer tout en gardant intacte la mémoire de ses fautes passées ?

Agnès Steuckardt consacre au volume *Révolution. Histoire d'un mot*, publié par Alain Rey en 1989, un article qu'elle intitule (ou plutôt sous-intitule) « La fabrique d'une enquête lexicale » (pp. 229-244) et qui, mobilisant les ressources numériques dont nous disposons aujourd'hui, mais qui n'étaient pas encore là il y a trente ans, rouvre l'enquête sur *révolution*. On nous rappelle les résultats de la démarche « d'archéologie sémantique et conceptuelle » entreprise par Alain Rey, en tout premier lieu l'évolution sémantique qui fit qu'un terme utilisé initialement en astronomie en vint à acquérir une acception politique – on dirait que *révolution*, après avoir renvoyé aux astres, finit par renvoyer à des désastres. Pour ceux qui sont déjà familiers de l'ouvrage d'Alain Rey, l'intérêt de l'étude d'Agnès Steuckardt réside surtout dans « l'approche outillée » du terme, dans l'exploitation de la base de données Frantext. L'analyse « apporte confirmation de l'enquête menée par Alain Rey » (p. 243). Cette conclusion donne la mesure à la fois de l'intuition de ce grand lexicographe et de l'exactitude de sa méthode de travail. Je noterai, au passage, que, dans chacune des cinq colonnes du tableau de la page 240, les dix collocatifs de *révolution* sont, en fait, douze, et que la dernière colonne comporte le mot *révolution* lui-même, ce qui est pour le moins étrange.

Enfin, la contribution de Christophe Rey, « Alain Rey et Antoine Furetière : une rencontre (méta)lexicographique fertile » (pp. 245-257), est une analyse de la monographie qu'Alain Rey consacra en 2006 à son illustre précurseur. L'évocation des rapports que Furetière (et,

d'ailleurs, Alain Rey lui-même) eut avec l'Académie française, ainsi que de la façon dont l'auteur du *Dictionnaire universel* en rédigeait les articles m'a fait penser à ce grand lexicographe roumain, injustement oublié, qui fut August Scriban (1872-1950).

Notons que le volume est assorti d'un *Index nominum*, outil précieux pour ce genre d'ouvrages, mais malheureusement peu fiable. En cherchant le nom de Robert Martin, je l'ai retrouvé non pas page 54, comme indiqué dans l'index, mais page 55, écrit avec, en plus, un point entre le prénom et le nom. J'ai du mal à croire que, poursuivi par la malchance, je suis tombé sur l'unique coquille de l'index.

En conclusion de ce compte-rendu, je citerai ces mots de Christophe Rey : « Rendre hommage à Alain Rey n'est pas chose simple, tant ce grand homme a fait pour le développement et le rayonnement de la langue française »...

Dernière heure : j'ai récemment appris que le volume *Alain Rey. Lumières sur la langue* sera réédité. La nouvelle m'a réjoui, et je me suis dit qu'une seconde édition sera débarrassée des nombreuses coquilles et fautes de la première. Annoncée d'abord pour le 16 octobre, la parution en a été renvoyée au 4 décembre 2024 (<https://www.eyrolles.com/Loisirs/Livre/alain-rey-9782364415249/>). Chose pour le moins curieuse, le texte d'Alain Rey aura disparu de cette prochaine publication des Éditions universitaires de Dijon, et sera remplacé par une « Biographie d'Alain Rey » due à François Gaudin. Espérons que le directeur de l'ouvrage nous dévoilera le mystère de cette regrettable substitution.

Laurențiu Zoicaș
Université de Bucarest
laurentiu.zoicas@lls.unibuc.ro

